



## FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Déclaration Individuelle Accident dans les 5 jours suivants l'accident.

Contrat GENERALI n°AU247382

PEI	RSONNE BLESSEE			
Nor	n:	Date de naissance :		
Préi	nom:	Sexe :		
Adı	resse:			
Cod	le postal :	NO 1 1		
	fession:	N° de licence		
Pro	lession:	①:		
Sou	haitez-vous communiquer par mail :   Oui  Non			
Adr	resse mail:			
	égorie du blessé : 🔲 Licencié 🖵 Carte Accueil et Découverte 🖵 Ca			
□ Autres (à préciser):				
Le	blessé a-t-il souscrit une garantie complémentaire ? □Oui □Non	N° du club :   _   _   _   _		
Nor	n et adresse du club :			
REGIMES SOCIAUX DU LICENCIE BLESSE				
☐ Sa	1	préciser)		
	écurité Sociale :			
Mutuelle □ oui : (nom et N° de contrat) :				
CIRCONSTANCES				
Date de l'accident :/ Heure de l'accident : Lieu de l'accident :				
Famille d'activité concernée :				
Falli	Aquatiques:			
	Sports Athlétiques:			
	Forces et de Forme :			
	Glisse et d'Hiver:			
	Plein air et de Pleine Nature :			
	D'Entretien, de la Forme et de la Santé :			
	Sports de Boules :			
	Sports de Raquettes :			
	Sports de Tir :			
	Sports Nautiques :			
	Sports Nautiques :			
	Physiques d'Expression et de Danses :			
	Physiques d'Expression et de Danses :  Sports de Combat et Arts Martiaux :  Sports Gymniques :			
	Physiques d'Expression et de Danses :  Sports de Combat et Arts Martiaux :  Sports Gymniques :  Autres Activités et Sports :			
0	Physiques d'Expression et de Danses :  Sports de Combat et Arts Martiaux :  Sports Gymniques :  Autres Activités et Sports :  Vélos :			
	Physiques d'Expression et de Danses :  Sports de Combat et Arts Martiaux :  Sports Gymniques :  Autres Activités et Sports :			

1





L'accident s'est produit au cours :  □ D'un entrainement □ D'une Compétition □ D'un Trajet □ Autres :				
Relater <b>les faits</b> avec le plus de précisions possibles (sur une feuille à part si nécessaire):				
Intervention extérieure (SAMU, Pompiers, Gendarmerie) : □ oui □ non Hospitalisation : □ oui □ non				
Nom et adresse des témoins éventuels :				
PERSONNE EFFECTUANT LA DECLARATION OU TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE DE LA PERSONNE BLESSEE				
Nom:				
Adresse:				
Code Postal :   _   Ville :				
Qualité du signataire :				
Signature obligatoire				
~-g				

Toutes les pièces à caractère médical peuvent être transmises dans une enveloppe dûment cachetée portant la mention « pli confidentiel », adressée à l'attention du médecin conseil de l'assureur, à l'adresse suivante : Médecin Conseil. WTW DGPL Dommages 2 Rue de Gourville - 45911 Orléans Cedex 9 - France - fr.fsgt@wtwco.com

Si vous préférez, vous pouvez envoyer l'ensemble de votre dossier directement au *Service Sinistres* mentionné en haut de ce formulaire. Toute fraude, réticence, ou fausse déclaration intentionnelle ayant pour but d'induire l'assureur en erreur sur les circonstances ou les conséquences d'un sinistre, entraîne la perte de tout droit à l'indemnité pour ce sinistre.

## PIECES A JOINDRE

En cas de blessures : le formulaire de déclaration, la photocopie de la licence en cours de validité à la date de l'accident,

En cas de décès : Le formulaire de déclaration, la licence du pratiquant, les coordonnées du notaire chargé de la succession, la copie du Procès-Verbal de Gendarmerie, ses références auprès du Tribunal





## Protection des Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel, recueillies par WTW France et l'assureur, sont collectées aux fins de permettre la gestion du sinistre sur la base de l'exécution de votre contrat d'assurance. Toutes les informations demandées ont un caractère obligatoire. A défaut de renseignement de celles-ci, nous ne serions pas en mesure de traiter correctement votre déclaration de sinistre. WTW France et l'assureur peuvent également utiliser les données à caractère personnel pour lutter contre la fraude (ce traitement peut conduire à votre inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude) et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces traitements sont mis en œuvre pour permettre à ces organismes de se conformer à leurs obligations légales et sur la base de leur intérêt légitime consistant à maîtriser leurs risques. WTW France et l'assureur peuvent communiquer les données à caractère personnel aux sociétés de leur groupe, à leurs prestataires de services ainsi qu'à d'autres tiers à ces mêmes fins. Les données à caractère personnel peuvent être transférées par l'assureur à l'étranger, y compris vers des pays qui ne font pas partie de l'Espace économique européen. Ces transferts sont encadrés par des garanties appropriées, notamment contractuelles, conformément à la règlementation européenne applicable.

Toute personne concernée peut exercer ses droits en écrivant à GENERALI France – Conformité – TSA 70100 - 75309 Paris Cedex 9, en joignant une copie d'une pièce d'identité ou par courrier électronique en écrivant à l'adresse de courriel : droitacces@generali.fr, en joignant une copie d'une pièce d'identité.

Un exemplaire de la Politique de protection des données à caractère personnel de l'Assureur peut être obtenu en en écrivant comme indiqué ci-dessus. Les personnes concernées disposent de certains droits relatifs à leurs données à caractère personnel et en particulier des droits d'accès, de rectification, de limitation à l'utilisation, d'opposition pour des raisons tenant à leur situation particulière, d'effacement, de retrait du consentement ou de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment, sous réserve de justifier de votre identité, et contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier électronique à l'adresse fr.informatique.libertes@wtwco.com ou par voie postale à l'adresse suivante : Willis Towers Watson France — Délégué à la Protection des Données — Tour HEKLA-52 avenue du général de Gaulle -CS 10427 - 92800 Puteaux Cedex-France. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante :

CNIL - 3, place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07- France

Dans le cas où le signataire fournit des données concernant une tierce personne physique, il doit informer ladite personne de ses droits et être autorisé (dans la mesure du possible) à les divulguer pour le compte de cette dernière.

Les informations d'ordre médical qui vous sont demandées sont une catégorie particulière de données à caractère personnel pour lesquelles il est nécessaire de recueillir votre consentement.

> Si vous acceptez la collecte, l'utilisation et transfert de ces informations d'ordre médical aux fins de gestion du sinistre, veuillez cocher la case ci-contre

Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment en écrivant comme indiqué ci-dessous. Si vous refusez de donner votre consentement ou si vous retirez votre consentement ultérieurement, nous serions dans l'impossibilité de poursuivre l'indemnisation de votre préjudice corporel.

Toute personne concernée peut exercer ses droits en écrivant à : GENERALI France- Conformité -TSA 70100 – 75309 Paris Cedex 9, en joignant une copie d'une pièce d'identité ou par courrier électronique en écrivant à l'adresse de courriel : droitacces@generali.fr, en joignant une copie d'une pièce d'identité.

## Réclamation

Willis Towers Watson France s'engage à vous apporter le meilleur service. Nos Clients ont la possibilité d'adresser toute réclamation relative à la prestation de WTW à leur correspondant habituel.

Si la réponse apportée n'est pas satisfaisante, vous pouvez adresser votre réclamation par courrier à l'adresse suivante :

Willis Towers Watson France Traitement des réclamations Tour Hekla 52 avenue du Général de Gaulle CS 10427 92094 La Défense Cedex

Les Réclamations sont traitées par WTW avec le Client dans le cadre d'un règlement amiable dans un délai de :

- Dix jours ouvrables à compter de la date d'émission de la réclamation, pour en accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au Client dans ce délai,
- Deux mois entre la date d'émission de la réclamation et la date d'envoi de la réponse définitive apportée au Client.

A défaut de règlement amiable de la Réclamation dans ces délais, ou en cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la Réclamation, vous pouvez saisir : La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 Paris Cedex 09

A	le	
	Signature :	

Déclaration de sinistre à adresser dans les 5 jours à :

WTW DGPL FEDERATIONS 2 Rue de Gourville 45911 Orléans Cedex 9

☎ 0 972 722 891 (de l'étranger : international du pays + 33 972 722 891) ⑤ fr.fsgt@wtwco.com